

SAISON 2024-2025

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE

Vu la loi du 2 mars 2023.

Cochez les activités qui ne présentent aucune contre-indication médicale à la pratique sportive :

ACTIVITÉS PHYSIQUES DOUCES	ADHÉRENT		
Golf Gymnastique Gym Douce Gym Douce Équilibre Méditation Vipassana Pétanque Pilates Qi-Gong Stretching	CIVILITÉ: Mme M. NOM: Prénom: Mail:		
Stretching Feldenkrais Sophrologie Taïjiquan Tennis de Table Yoga	SIGNATURE DE L'ADHÉRENT		

r en	
ACTIVITÉS PHYSIQUES	TONIOLIES
ACTIVITES FITTS IQUES	IONIQUES

Yoga du Rire **Zumba Gold**

Abdos Fessiers Boule Lyonnaise Danse Country Marche Nordique Renforcement Musculaire Renforcement Musculaire par EMS **Renforcement Musculaire-Stretching** Réveil Musculaire **Tennis Toni-Stretch Zumba Fitness**

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Voile

Aquagym Douce et Tonique Aquagym en Flottaison Baptême de Plongée Kayak de Mer Longe Côte Nage avec Palmes **Paddle Snorkeling**

ADHÉRENT				
CIVILITÉ :	Mme	M.		
NOM:				
Prénom : _				
Mail:				

F \			
Fait à : _			
Le:	/	/	

Atteste sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication médicale et physique à la pratique des activités sportives sélectionnées ci-contre.

Pour faire valoir ce que de droit.

Signature de l'Adhérent :

En cas d'hospitalisation, l'attestation sur l'honneur est à renouveler avant de reprendre la pratique sportive.